



Harcelement moral par procuration

Par **La louve 18**, le **05/07/2021** à **16:16**

Bonjour,

J aimerais vous posez 1 question

Je suis chauffeur livreur dans une petite societe qui nous loues pour 1 ste plus grande. Mon patron a demander a mon collegue "petit chef" de verifier nos tournées jour par jour, "combien de temps entre 1 point et un autre" sachant que mon pda donne le lieu exact et l heure, mais malgre ca, il nous piste.

Nous sommes 2 a etre piste, pas mon collegue , ni son beau frere qui vient de rentrer dans la ste.

Il va sur le ordinateur de la ste pour qui nous sommes loués et vois tt ce qui ce passe.

Et apres mon patron nous appel pour nous demander pourquoi tant de temps, etc

Ca s appel du harclement moral, me semble t il ???

A t il le droit d agir comme ca ????

Que puis je faire

Et si nous rentrons avant 14h30, nous n avons pas notre panier repas

Nous commençons a 5h45 ou 5h quand trop de travail

Merci pour votre reponse

SD

Par **P.M.**, le **05/07/2021** à **16:51**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale...